

GUIDE DU PARTENAIRE 2022



MAUSSANE-LES-ALPILLES

Votre Office de Tourisme est classé en catégorie I. Il est certifié par la marque Nationale Qualité Tourisme et bénéficie du label Tourisme et Handicap pour les handicaps moteurs, auditifs et mentaux.



L'Equipe Tourisme

Sylvaine BEYOMAR

Directrice

*Relations Presse
Statistiques et observatoire
économique*

Sarah BITAM

*Conseillère en séjour
Référénte Accueil & Qualité
Taxe de séjour*

Justine COQUENDEAU

*Conseillère en séjour
Référénte Promotion & Animation
Des socioprofessionnels*

Catherine BERNARD

*Conseillère en séjour
Référénte Communication
& nouvelles technologies*

NOS MISSIONS /NOS ENGAGEMENTS

Bien accueillir, informer et apporter un conseil personnalisé à nos visiteurs comme à nos partenaires. Promouvoir et développer la fréquentation touristique de notre commune, développer et animer le réseau de nos partenaires sont nos missions quotidiennes.



L'Office de Tourisme de Maussane-les-Alpilles répond aux exigences d'ouverture, de niveau de service et de prestations d'un Office de Tourisme de catégorie I. Il a été classé en septembre 2018 pour une durée de 5 ans.



En 2021, l'Office de Tourisme a renouvelé la Marque Qualité Tourisme, une marque nationale de référence pour les Offices de Tourisme. Par cette certification, nous nous engageons à offrir une information personnalisée, précise et claire, à mesurer la satisfaction de nos visiteurs et partenaires, à améliorer nos pratiques pour une qualité de service optimale.

ACCUEILLIR & INFORMER

L'accueil est un élément déterminant du niveau de satisfaction des vacanciers. Par notre connaissance du territoire et de l'offre touristique de la commune, **notre équipe se mobilise pour :**



Apporter une réponse personnalisée aux demandes en termes d'hébergement, de restauration, d'activités de loisirs, de produits locaux et d'orientation...

Diffuser la documentation de nos partenaires et plus largement des principaux sites touristiques aux alentours.

Alimenter la base de données départementale de Provence Tourisme ainsi que le site de promotion touristique du Pays d'Arles « Provence Pays d'Arles », grâce au logiciel APIDAE commun à tous les Offices de Tourisme de la région.

Informers nos partenaires sur des aspects réglementaires, l'agenda du mois, via la lettre d'information mensuelle envoyée par e-mail.

PROMOUVOIR & DEVELOPPER

Promouvoir et valoriser la destination Maussane-Les-Alpilles afin de susciter l'envie d'y venir et valoriser l'offre de nos partenaires via :

Le site internet www.maussane.com. Véritable vitrine auprès des futurs vacanciers. Le site est disponible en trois langues (Français, Anglais et Italien).

Référencement sur les sites web de Provence Pays d'Arles & Myprovence.com.

Le guide touristique trilingue est l'allié incontournable des visiteurs sur place pour découvrir tous les attraits de notre village, son offre économique, culturelle et patrimoniale. (tirage à 3000 exemplaires par an et téléchargeable sur notre site internet).



Le plan du village trilingue est l'outil indispensable nous permettant d'orienter les visiteurs vers les hébergements, les restaurants, les commerces et les activités... (édition à 6000 exemplaires par an)

Susciter l'envie de revenir à Maussane-les-Alpilles en fidélisant nos visiteurs. Constitution d'un fichier client et envoi d'informations et d'offres tout au long de l'année (bons-plans de nos partenaires, rappel d'évènements importants dans les Alpilles...)

DEVELOPPER L'OFFRE ET ELABORER DES PRODUITS TOURISTIQUES

Circuit de découverte : Nous impulsions et participons à l'élaboration de circuits de randonnées balisés au sein du village et dans les Alpilles.

Evènementiels : L'Office de Tourisme organise 4 fois par an les RENCONTRES DE DECOUVERTE ET DE BIENVENUE, pour permettre la **mise en réseau** des commerçants, artisans, hébergeurs et restaurateurs et la **promotion** de leurs produits auprès d'une clientèle potentielle. Il co-organise la FETE DU TEMPS RETROUVE favorisant la venue d'une **clientèle de proximité** et potentiellement **récurrente**. Plus proche des habitants, nous organisons des animations spécialement conçues pour les enfants et partageons des moments inoubliables en famille.

Collaboration avec les institutions départementales et régionales du Tourisme : **Adhésion à la FROTSI** (Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'initiatives) et **participation active aux sessions de formation** organisées par Provence Tourisme, (Comité Départemental du Tourisme).



LES FORMULES DE PARTENARIAT 2022

La période de partenariat est établie sur une année civile.

DEUX FORMULES DE PARTENARIAT

Formule n°1 : A partir de 94€

(+ 30€ pour les partenaires hors commune de Maussane-les-Alpilles)

Cette formule comprend :

- 1 photo
- 1 Descriptif
- Coordonnées + contact mail
- Lien direct sur votre site internet.
- Tarif préférentiel pour une publicité sur le guide touristique ou le plan de ville, selon l'année d'édition
- Coordonnées dans l'annuaire des partenaires
- Présence sur nos supports (liste des hébergements, liste des restaurants...)
- Accès aux présentoirs de l'Office de Tourisme pour déposer vos brochures, flyers...
- Animation et mise en réseau (lettre d'information mensuelle, rencontres de promotion, présence sur nos mailings, diffusion de vos offres spéciales et bons plans...)



Formule n°2 : A partir de 125€

(+ 30€ pour les partenaires en dehors de Maussane-les-Alpilles)

Cette formule comprend :

- Les prestations de la formule n°1 +
- Une page dédiée à votre structure sur notre site www.maussane.com trilingue avec 6 photos, un descriptif complet, vos tarifs, la géolocalisation sur une carte.

Les Tarifs 2022

Les Commerces / Artisans / Meublés de Tourisme/ Chambres d'hôtes :

Formule	Formule n°1	Formule n°2
Tarifs	94€	125€
Supplément hors Maussane-les-Alpilles	30€	30€

Exemple :

Le montant du partenariat pour un commerçant situé à Maussane en formule n°1 est de 94 €.

Le montant du partenariat pour un commerçant situé sur une autre commune en formule n°1 est de 94 + 30
= 124 €



Les Hôtels :

*Choix entre la Formule 1 ou formule 2 + x euro par chambre (dans la limite de 12 chambres).
Le tarif de base ainsi que le tarif par chambre est supérieur pour un établissement situé hors de la commune.*

Classement	Formule 1	Formule 2	Supplément Etablissement hors Maussane les Alpilles	Prix par chambre pour un hôtel situé à Maussane les Alpilles (Dans la limite de 12 chambres)	Prix par chambre pour un hôtel situé hors Maussane les Alpilles (Dans la limite de 12 chambres)
NC	94€	125€	30€	10€	15€
1*	94€	125€	30€	10€	15€
2*	94€	125€	30€	10€	15€
3*	94€	125€	30€	12€	16€
4* et +	94€	125€	30€	16€	20€

Exemples : le montant du partenariat pour un hôtel 3 de 20 chambres situé sur la commune de Maussane-les-Alpilles en formule n°1 est de : 94€+ (12€ x 12 chambres) = 238€*

Le montant du partenariat pour un hôtel 3 de 20 chambres situé sur une autre commune en formule n° 1 est de : 94€ + 30€ + (16€ x 12) = 316€*



Les Résidences vacances / Villages Vacances :

Choix entre la Formule 1 ou formule 2 + (x € par appartement) dans la limite de 30 appartements. Le tarif de base ainsi que le tarif par appartement est supérieur pour un établissement situé hors de la commune.

Classement	Formule 1	Formule 2	Supplément Ets hors Maussane les Alpilles	Tarif /appartement pour un Ets à Maussane les A. (dans la limite de 30 appartements)	Tarif / appartement pour un Ets hors Maussane les A. (dans la limite de 30 appartements)
NC	94€	125€	30€	12€	16€
1*	94€	125€	30€	12€	16€
2*	94€	125€	30€	14€	18€
3*	94€	125€	30€	14€	18€
4* et +	94€	125€	30€	16€	20€

Exemples : le montant du partenariat pour une résidence 3* de 40 appartements située sur la commune de Maussane-les-Alpilles en formule n°1 est de :

$$94€ + (14€ \times 30 \text{ appartements}) = 514€$$

Le montant du partenariat pour une résidence 3* de 40 appartements située sur une autre commune en formule n°1 est de :

$$94€ + 30€ + (18€ \times 30 \text{ appartements}) = 664 €$$

Une réduction de 15% sera appliquée sur le tarif en cas de partenariats multiples (réduction appliquée sur l'adhésion la moins chère)



Devenir partenaire, quels avantages ?

Promotion / Communication

-Votre documentation en libre-service à l'espace accueil de l'Office de Tourisme.

-Votre offre touristique sur notre guide touristique diffusée auprès des visiteurs et des Offices du Tourisme du département.

-Présence sur www.maussane.com avec un lien direct vers votre site internet. Saisie de votre offre sur la base de données départementale APIDAE alimentant les sites internet www.myprovence.fr et www.provence-pays-arles.com traduit en 5 langues et consultable par tous les Offices de Tourisme du département.

Valorisation du village et de ses partenaires au niveau National et International, par la participation à des événements presse avec l'agence le Buro (dans le cadre d'un partenariat avec Provence Tourisme)

Des tarifs préférentiels pour votre publicité sur le guide touristique ou sur le plan de la ville.

Prospection

Promotion de votre activité, savoir-faire et de vos produits auprès des vacanciers lors des « rencontres de découvertes et de bienvenue » organisées de juin à septembre.

Diffusion de vos offres promotionnelles dans la rubrique « bons plans » toute l'année

Mailings à notre fichier prospects tout au long de l'année.



Information / Accompagnement

Vous êtes informés des actualités, de la réglementation en matière de tourisme ainsi que des évènements à venir via notre lettre d'information mensuelle envoyée par e-mail.

Nous réalisons la visite de votre hébergement afin de parfaire notre connaissance de l'offre d'hébergement.

Nous pouvons sur demande réaliser les photos de votre hébergement et vous aidez à rédiger votre descriptif.

Notre relation directe avec vos clients nous permet de vous conseiller sur les évolutions de la demande.

Nous pouvons vous accompagner et vous conseiller dans votre démarche de classement.





**OFFICE DE TOURISME
MAUSSANE LES ALPILLES**

**Avenue des Alpilles
13520 MAUSSANE LES ALPILLES
Tél. 04 90 54 23 13**

tourisme@maussane.com

www.maussane.com



12

OFFICE DE TOURISME DE MAUSSANE LES ALPILLES

Avenue des Alpilles – 13520 Maussane les Alpilles – Tél. 04 90 54 23 13 – Fax. 04 90 54 41 22 – tourisme@maussane.com
– www.maussane.com